

Romolo Gaggese. Su l'Origine della parte Guelfa e le sue relazioni col comune

Labande Léon-Honoré

Bibliothèque de l'école des chartes, Année 1904, Volume 65, Numéro 1
p. 432 - 433

[Voir l'article en ligne](#)

Avertissement

L'éditeur du site « PERSEE » – le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation – détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation. A ce titre il est titulaire des droits d'auteur et du droit sui generis du producteur de bases de données sur ce site conformément à la loi n°98-536 du 1er juillet 1998 relative aux bases de données.

Les oeuvres reproduites sur le site « PERSEE » sont protégées par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle.

Droits et devoirs des utilisateurs

Pour un usage strictement privé, la simple reproduction du contenu de ce site est libre.

Pour un usage scientifique ou pédagogique, à des fins de recherches, d'enseignement ou de communication excluant toute exploitation commerciale, la reproduction et la communication au public du contenu de ce site sont autorisées, sous réserve que celles-ci servent d'illustration, ne soient pas substantielles et ne soient pas expressément limitées (plans ou photographies). La mention Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation sur chaque reproduction tirée du site est obligatoire ainsi que le nom de la revue et- lorsqu'ils sont indiqués - le nom de l'auteur et la référence du document reproduit.

Toute autre reproduction ou communication au public, intégrale ou substantielle du contenu de ce site, par quelque procédé que ce soit, de l'éditeur original de l'oeuvre, de l'auteur et de ses ayants droit.

La reproduction et l'exploitation des photographies et des plans, y compris à des fins commerciales, doivent être autorisés par l'éditeur du site, Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation (voir <http://www.sup.adc.education.fr/bib/>). La source et les crédits devront toujours être mentionnés.

Pen, montagne. Ce n'est pas admissible, d'autant plus qu'au XI^e siècle la forme latine est *Podium* ou *Poium*. Avec beaucoup d'imagination, M. V. Lieutaud détermine dans la liste des noms de quartiers de ce petit territoire ceux qui sont de provenance celtique, latine ou... provençale. Mais est-ce que le provençal n'est pas lui-même un latin déformé? Je retrouve la même exagération dans la reconstitution imaginative et l'interprétation des dix jambages de lettres ou lettres entières, disposés sur quatre rangs, d'une inscription antique trouvée au Poil. En bonne règle, il est impossible d'en tirer quoi que ce soit; M. V. Lieutaud donne par conjecture le nom du défunt, son âge, la date de sa mort et le nom du consul qui vivait à l'époque de son décès. L'épithaphe serait peut-être celle d'un grand propriétaire arlésien, chrétien, ayant maison à la ville (Arles) et maison à la campagne (le Poil), possesseur de troupeaux, qui voyageaient des plaines de Provence aux montagnes des Alpes, etc.

Rectifions encore un nom : la fameuse marquise de Ganges ne s'appelait pas Anne-Élisabeth de Rossan, mais Diane de Joannis; son mari était Charles de Latude, marquis de Ganges, et non La Nède, marquis de Ganges.

L.-H. LABANDE.

Romolo CAGGESE. *Su l'Origine della parte Guelfa e le sue relazioni col comune*. Firenze, tip. Galileiana, 1903. In-8°, 47 pages. (Estratto dall' *Archivio storico italiano*.)

Le problème auquel s'est attaqué M. R. Caggese est assez compliqué; il est toujours difficile de saisir l'origine d'une association qui n'a pas été commandée par un événement particulier et qui, dans les débuts, est obligée de s'entourer d'un certain mystère. La formation des partis guelfe et gibelin fut la conséquence de la querelle entre la papauté et l'empire, c'est bien entendu, mais à quel moment précis eut-elle lieu et quelles catégories de personnes furent englobées dans ce mouvement? Les historiens sont là-dessus loin de s'accorder. Selon M. Caggese, qui a examiné de près les textes conservés, les Guelfes ont constitué un parti distinct, avec son organisation particulière et ses capitaines, dès le milieu du XIII^e siècle; selon les villes, ils furent plus ou moins aristocratiques ou populaires, j'entends par là qu'ils se recrutèrent plus ou moins dans la noblesse. C'est là un fait qu'on ne paraissait pas avoir bien vu jusqu'ici; les *Capitanei partis* ne sont pas nécessairement les *Consules militum*, ou représentants de la noblesse tout entière; de même, ils sont bien souvent différents des *Capitanei pro Ecclesia*. La confusion de ces trois espèces de dignitaires est combattue avec raison, semble-t-il, par M. Caggese.

Il a aussi quelques pages intéressantes sur les relations que les Guelfes

dominant dans une ville entretenaient avec le gouvernement de cette cité. Il a montré que, lorsque le parti prenait le pouvoir, il modifiait la forme du gouvernement et plaçait naturellement à la tête de la commune ses propres officiers ; mais il conservait quand même à côté son organisation particulière et ne relâchait pas les liens étroits qui rattachaient les uns aux autres tous les membres de l'association politique.

Le mémoire de M. Caggese sera donc à consulter avec fruit par ceux qui voudront étudier les institutions communales de l'Italie.

L.-H. LABANDE.

J. DELAVILLE LE ROULX. *Les Hospitaliers en Terre Sainte et à Chypre (1100-1310)*. Paris, E. Leroux, 1904. In-8°, XIII-440 pages.

Nous avons dans ce volume, pour la période antérieure à 1315, la véritable histoire de l'ordre de Saint Jean de Jérusalem, abstraction faite du détail des opérations militaires auxquelles cet ordre a pris part. L'auteur a sagement discuté et sagement résolu les questions auxquelles ont donné lieu les origines du célèbre hôpital ; il a déterminé les noms des grands maîtres, recherché les nations et les familles auxquelles chacun d'eux appartenait, fixé les dates des magistères et indiqué les événements qui constituent les annales de l'ordre pendant deux siècles. Il a tracé un tableau complet de l'organisation administrative et défini les attributions des différents dignitaires, dont il a dressé des listes, aussi bien pour ceux de l'administration supérieure et centrale que pour ceux des administrations régionales.

M. Delaville Le Roulx a traité toutes ces matières de première main, en combinant très heureusement les textes narratifs avec les données fournies par les chartes réunies dans les trois volumes de son Cartulaire de l'ordre de saint Jean de Jérusalem. Nous devons le féliciter d'avoir mené à bonne fin d'immenses recherches patiemment et sagement poursuivies pendant de longues années dans les bibliothèques et les archives de la France et de l'étranger. Il a jeté beaucoup de lumière sur l'histoire d'une institution qui a tenu une grande place non seulement dans l'Orient latin, mais encore dans toute la chrétienté d'Occident.

L. D.